



PLAN ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'APN

Notre heure est venue de tenir notre place légitime de nations autochtones

L'Assemblée des Premières Nations se prépare à emprunter une nouvelle voie, une voie guidée par les suggestions de nos citoyens, les enseignements de nos aînés et la connaissance que nous avons de nous-mêmes, les premiers peuples de ce pays. Joignez-vous à nous sur cette voie d'un nouvel et meilleur avenir pour les Premières Nations et tous les citoyens de ce pays. Notre heure est venue. Tournons la page pour faire place à un nouveau chapitre, ensemble!

Nous nous sommes fixés des objectifs précis à cette fin et anticipons des résultats concrets, notamment :

- **consolider et unifier APN**, pour favoriser l'efficacité et la responsabilisation;
- mettre l'accent sur **une courte liste de priorités stratégiques**;
- recourir aux nouveaux médias afin de **rejoindre tous les citoyens**, notamment les jeunes, **et faire abstraction des divisions**;
- redéfinir les priorités au profit des Premières Nations elles-mêmes;
- accroître le rôle des Chefs régionaux et autres dirigeants des Premières Nations.

LE PLAN :

Le plan de travail de l'Assemblée des Premières Nations pour les mois à venir est axé sur cinq thèmes qui s'inspirent des suggestions de nos dirigeants, de nos aînés, des jeunes et des femmes. Cette orientation va dans le sens de plusieurs résolutions de l'APN, adoptées lors de nos Assemblées et rassemblements. Ces cinq thèmes sont les suivants :

- 1) Soutenir les familles des Premières Nations.
- 2) Exercer et mettre en œuvre nos droits.
- 3) Soutenir les gouvernements des Premières Nations et l'édification des nations
- 4) Faire progresser nos intérêts économiques et environnementaux.

5) Favoriser le Changement au sein de nos communautés et organisations.

1) SOUTENIR LES FAMILLES DES PREMIÈRES NATIONS :

Le rétablissement de nos familles et de nos communautés favorisera l'éducation au profit de nos apprenants ainsi que notre participation à des économies fortes et durables, tant à l'échelle locale que nationale. L'heure est venue de faire prendre conscience de ses capacités à notre jeune population en pleine croissance, de façon à lui assurer un avenir rempli de possibilités, de succès et de prospérité, tout en mettant de l'avant la connaissance des langues, de l'histoire, des enseignements et des valeurs des Premières Nations.

Questions clés :

- L'éducation et les langues.
- Le virus H1N1 et la santé.
- La protection de l'enfance.
- Les jeunes et les sports.

2) EXERCER ET METTRE EN ŒUVRE NOS DROITS :

Les Premières Nations disposent de droits inhérents qui leur accordent le contrôle sur les décisions qui affectent leur vie. L'APN soutiendra les Premières Nations en vue de mettre en œuvre ces droits et les traités, en ayant recours à des normes bien définies telles que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Nous rappelons au Canada que nous sommes tous des citoyens visés par des traités, que nous avons des responsabilités les uns vis-à-vis des autres, ainsi qu'une obligation de remplir ces promesses sacrées. Notre heure est venue d'agir en ce qui concerne l'autorité et les droits inhérents des Premières Nations, en appuyant la gouvernance traditionnelle, en recherchant des normes acceptables en matière de consultation et d'accommodement et en obtenant un partage des revenus tirés des ressources.

Questions clés :

- Mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.
- Mettre en œuvre les traités et soutenir les Premières Nations en quête de traités.
- Élaborer un processus global d'examen des revendications en vue d'une meilleure approche.
- Élaborer un plan pour le partage des revenus tirés des ressources.

3) SOUTENIR LES GOUVERNEMENTS DES PREMIÈRES NATIONS ET L'ÉDIFICATION DES NATIONS :

L'APN soutiendra les Premières Nations, en tant que détentrices du titre autochtone, des droits afférents, et en tant que signataires de traités, dans leur volonté de transiger avec les gouvernements et de servir leurs citoyens, peu importe leur lieu de résidence. L'APN défendra la pleine reconnaissance de la compétence des Premières Nations ainsi que des ententes de transfert durables afin de permettre aux Premières Nations de s'acquitter de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs citoyens. Notre heure est venue de réédifier nos nations par la voie de l'unité et en prenant les mesures nécessaires en vue du remplacement de la *Loi sur les Indiens*.

Questions clés :

- Citoyenneté et édification des nations.
- Stratégie urbaine.
- Systèmes judiciaires des Premières Nations.
- Mise en oeuvre des revendications particulières.
- Examen des revendications globales.

4) FAIRE PROGRESSER NOS INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX :

Les Premières Nations peuvent jouer un rôle actif dans l'économie et, ce faisant, contribuer à édifier nos économies, créer de la richesse et des emplois, et aider nos citoyens à façonner l'économie nationale. Notre heure est venue de jouer un rôle de chef de file en tant qu'Autochtones en vue de trouver un équilibre entre les possibilités de développement et la conservation de la terre, en favorisant la protection de l'environnement et le développement vert. Nous sommes les premiers à ressentir les conséquences de la dégradation de l'environnement, notamment le changement climatique, et pourtant nous sommes souvent les derniers à être écoutés. Nos voix doivent se faire entendre, nos droits doivent être respectés et nous devons prendre part à la solution.

Questions clés :

- Faire face au changement climatique et favoriser une économie verte.
- Développement des aptitudes et de la formation.
- Infrastructure et logement.
- Stratégie en faveur du Nord.
- Pêches.

5) FAVORISER LE CHANGEMENT AU SEIN DE NOS COMMUNAUTÉS ET ORGANISATIONS :

L'APN sera véritablement une « Assemblée de nations », qui défendra nos intérêts politiques et jouera un rôle de coordination et de soutien, afin de favoriser l'unité des Premières Nations en vue de la réédification de nos nations grâce à notre force collective. L'APN sera un atout précieux et bienvenu pour toutes les premières nations dans le cadre des efforts déployés à Ottawa et ailleurs au pays.

Questions clés :

1. Étude des procédures électorales et du changement structurel à venir.
2. Plan de restructuration organisationnelle, pour mieux appuyer le leadership des femmes, des jeunes et des aînés et favoriser leur participation dans tous les domaines.
3. Mise en œuvre et défense des intérêts des survivants des pensionnats indiens et des anciens combattants.